Jean B^te Hector Tabouet

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1764 Sorti :

Né à Château-Thierry (Aisne) , le 1740

Mort a , le

Devenu avocat

NOTES
BIO-BIBLIOGRAPHIQUES
E. Bonnardet

Le Confrère Jean Bte Hector Tabouet

M.M 607. 5e catalogue, No 1545 =

Jean Bte Hector Tabouet, de Soissons diocèse, entré à Paris en 1764. Sorti

---

MM. 612 , **page** , **N°** 1864 de ma copie

Le Confrère Jean Bte Hector Tabouet, diacre

Né à Château-Thierry, dioc Soissons, 24 ans

Fils de Louis Claude Tabouet, maître de latin et Marie Françoise Moignard

1res Humanités à Loudun, humanités, rhét. phil à Bourges, un deuxième cours de phil et 3 ans théol, chez les prêtres de la Mission à St Lazare

Entré à Paris le , vêtu le 2 juillet 1764

Pension aucune, mais entretien Sorti

MM. 614 , **page** 103 , **N°** 641

Le confrère Jean Baptiste Hector Tabouet

Né à Chateau-Thierry - diocèse de Soissons, Diacre, 21 ans

Fils de Louis Claude Tabouet, maître de latin et de marie francois Moignard

Humanités, Rhétorique et Philosophie a Bourges, un second cours de philosophie, et théologie 3 ans

Entré à Paris le 1er juin , vêtu le 2 juillet 1764

Pension : ne peut payer pension

chez MMrs De la Mission, où il a professé un cours de philosophie au petit séminaire de Chartres

---

M.M. 617, p. 118 N 4527 =

Le confrère Jean Bte Hector Tabouët, diacre

né à Château-Thierry, dioc. Soissons, 24 ans

fils de Louis Claude Tabouët, maître de latin et Marie Françoise Mignard

1es humanités à Loudun, rhét et phil. à Bourges, 2e philos et 3 ans de théol. chez les Mrs de la Mission, où il a même en cette qualité professé un cours de philosophie au petit sém. de Chartres

entré à Paris le 1 juin reçu le 2 juillet 1764

pension - aucune

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1838, T. IX p 309

Tabout- (?) ancien avocat

— De l'organisation des assemblées nationales d'après les principes de la nouvelle constitution du royaume ; ouvrage dont le produit a été consacré et présenté par l'auteur à l'assemblée nationale pour sa contribution aux besoins de l'Etat, 1789, in 8.